



FORMATION



PROGRAMME





PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation "Le passage à l'arbre" est organisée par **Ver de terre Production** et l'association **Arbre et Paysage 32**. Elle fait intervenir un panel élargi de formateurs, d'experts ou d'agriculteurs sur des thématiques en lien avec l'arbre et l'agroforesterie.

Le génie de l'arbre, c'est de savoir tout faire avec presque rien, ou plutôt sans nous priver de quoi que ce soit, c'est d'agir sur tout ce qui l'environne sans s'agiter, c'est de protéger et de produire, de nous offrir une infinité de choses matérielles et immatérielles, indispensables à l'établissement et au développement de la vie dans la plupart des régions du monde. C'est d'interagir avec l'espace, l'air, l'eau, le sol, le climat et la biodiversité, de recycler nos excès, de produire de la biomasse, de l'énergie, de l'oxygène, de l'eau, de stocker du carbone, de fertiliser la terre... De lutter contre la pollution et l'érosion, les inondations et les sécheresses, les excès du vent... C'est d'aménager les territoires, de sécuriser les ressources vitales et l'ensemble des activités humaines, de s'inscrire durablement dans le paysage. Que ce soit à l'échelle de la planète, du champ ou du jardin. L'arbre est indispensable et possible partout. C'est pourquoi nous l'invitons à partager notre existence, au plus près de nous : villes et champs, prés, bords de routes et de rivières, parcs et jardins...

Cette formation est spécifique aux pratiques et techniques agroforestières et a pour objet de donner toutes les clés nécessaires à la mise en œuvre de projets agroforestiers, que ce soit pour vous ou pour accompagner d'autres porteurs de projets.

Cette formation est spécifique aux pratiques et techniques agroforestières et a pour objet de donner toutes les clés théoriques nécessaires à la mise en œuvre de projets agroforestiers, que ce soit pour vous ou pour accompagner d'autres porteurs de projets. Il est fortement recommandé d'accompagner cette formation avec une expérience terrain afin d'acquérir toutes les compétences pour mener à bien un projet agroforestier.

D'une durée totale de **87 heures**, elle se déroule d'Octobre 2023 à Mai 2024. Elle est réalisée intégralement à distance via deux modalités :

• **En direct par visioconférence** sous la forme de cours du soir le **mercredi** de 18h à 20h.





• En e-learning via une plateforme de formation où seront accessibles 24/24h et 7/7j des cours vidéos, des exercices ainsi qu'un forum pour échanger avec les formateurs et les autres participants.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

La formation a pour objectif de vous transmettre les savoirs et les connaissances théoriques ainsi que leur application pratique afin de développer une activité agricole agroforestière productive et cohérente.

Les compétences visées sont :

- > Traduire et exprimer une vision globale de l'agroforesterie, de ses enjeux et de la diversité des pratiques qu'elle englobe.
- > Décrire et expliquer les bases d'écologie et de physiologie des arbres et des végétaux ligneux.
- > Mettre en oeuvre les principes et les pratiques d'aménagement pour concevoir des projets agroforestiers

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

La formation « le passage à l'arbre » s'adresse aux personnes qui souhaitent compléter leurs compétences dans le cadre de leur métier actuel : agriculteurs, techniciens, paysagistes, chercheurs, salariés agricoles, etc... Elle est également ouverte aux personnes qui souhaitent se reconvertir vers le métier de conseiller en agroforesterie.

Étalée sur huit mois, elle est compatible avec une autre activité professionnelle, mais demande une implication de 4 heures par semaine de travail personnel (en plus des classes virtuelles).

La formation étant en ligne, elle s'adresse à un **public national**.





Aucun prérequis n'est nécessaire pour réaliser la formation (seul l'accès à internet est nécessaire) et a été particulièrement conçue pour répondre aux besoins d'un public souhaitant s'initier à l'agroforesterie.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Chaque participant à la formation reçoit un accès individuel et personnel à la plateforme de formation afin de suivre son parcours de formation.

Les parcours de **e-learning** sont disponibles sur notre plateforme en ligne et sont composés de ressources pédagogiques (courtes vidéos accompagnées d'exercices, QCM, fiches techniques etc.). Les participants réalisent ces parcours sur une période définie, à leur rythme, en autonomie.

Ces parcours sont accessibles 24h/24 et 7j/7 sur la plateforme avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Un suivi pédagogique et technique est assuré par l'animateur de la formation, avec qui les participants peuvent échanger tout au long du e-learning.

Les **classes virtuelles** sont des temps de formation où l'ensemble des participants se connecte et se réunit sur une plage horaire imposée.

Elles sont réalisées grâce à des outils de visio-conférence en ligne, permettant notamment de :

- Partager l'écran du formateur ou des participants
- Prendre la parole et échanger par chat en direct
- Utiliser la fonction "Tableau blanc" (par le formateur ou les stagiaires)
- Partager en ligne des vidéos ou des documents

MOYENS PÉDAGOGIQUES

L'accès aux parcours e-learning est illimité pendant et après la formation. Les participants peuvent télécharger les scripts, les supports de formation et la bibliographie des parcours e-learning.





Les classes virtuelles sont enregistrées et également disponibles en rediffusion sur la plateforme de formation pendant et après la formation.

Afin de s'assurer du bon déroulé de la formation en ligne, une assistance technique et pédagogique est mise en place pour les participants. Un animateur est disponible par mail et téléphone 30 minutes avant le début de la classe virtuelle et pendant son déroulé pour assister techniquement les participants. Les participants peuvent poser des questions via la plateforme e-learning ou directement par mail et téléphone à l'encadrant digital principal. Les participants reçoivent une réponse de correction automatique de la plateforme pour les exercices réalisés.

Assistance technique et pédagogique: p.petit@ap32.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

E-learning

Au sein de chaque parcours e-learning, des quiz sont utilisés comme outils de validation d'acquis. Ils permettent de s'assurer, tout le long du parcours, que le stagiaire a bien compris le contenu de la formation.

Classes virtuelles

La formation compte 30 classes virtuelles. Il est **obligatoire d'assister à 80% des** classes virtuelles, soit 25 classes virtuelles.

Les absences aux classes virtuelles doivent être **exceptionnelles et justifiées par mail** au responsable de la formation plus tard 48h avant la classe virtuelle.

Chaque classe virtuelle est accompagnée d'un questionnaire sur la thématique abordée, à compléter par les stagiaires.

L'intégralité des activités (quiz, exercices, évaluations etc.) sont à réaliser dans les délais de formation.

Certification et examens

La formation est certifiante, et permet de candidater à l'obtention de la certification professionnelle RS5971 "Intégrer l'agroécologie dans son activité agricole".





A ce titre, vous vous êtes engagé à vous présenter à deux temps d'examens qui font partie intégrante du parcours de formation et permettent d'évaluer les connaissances et capacités acquises en e-learning et lors des classes virtuelles, dans le cadre d'un dossier individuel d'évaluation.

Les compétences évaluées par le référentiel de certification sont :

- C1 : Analyser la santé et le potentiel de fertilité d'un sol agricole en s'appuyant sur des indicateurs et des outils de diagnostic.
- C2 : Identifier et analyser les solutions techniques disponibles issues de l'agroécologie.
- C3 : Définir et caractériser la mise en œuvre de techniques en agroécologie en exposant les moyens à mobiliser.
- C4 : Suivre la mise en place des techniques et des optimisations agroécologiques en utilisant des indicateurs environnementaux, économiques et sociaux.
- C5 : Savoirs associés

Voici la répartition de l'évaluation dans les deux temps d'examen

N° d'examen	Compétences évaluées	Modalités d'examen
Examen 1	C1 C2 C3 C4	Questions relatives à la réalisation de diagnostic de sol Analyse de paysage agricole Proposition de solutions techniques avec suivi de leurs mises. Questions ouvertes, questions fermées.
Examen 2	C5	QCM final sur l'ensemble des thématiques de la formation

Un **certificat** de fin de formation attestant de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation est remis à chaque participant le cas échéant.

Un parchemin de certification est remis aux participants après la formation si les résultats aux examens concordent avec les attentes de la certification visée.





INTERVENANTS ET FORMATEURS

Les parcours de e-learning et les classes virtuelles sont assurés par des formateurs d'Arbre et Paysage 32, de Ver de terre Production et par des intervenants extérieurs possédant des compétences et une expertise dans un domaine particulier (détails dans le programme).

Bruno Sirven

Édition, formations, porte-parole de l'arbre hors forêt, assistance technique, membre du Réseau Rural Agroforestier Français Suivi de projets : Corribior, PAT Gimon

Hervé Coves

Agronome et chargé de formation, ingénierie chez Arbre et Paysage 32

Emmanuel Torquebiau

Chercheur au Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD).

Geneviève Michon

Ethnobotaniste et directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le Développement, Geneviève Michon est spécialiste des relations entre sociétés et forêts

Alain Canet

Formateur en agroforesterie, porte-parole de l'arbre hors forêt et de l'agroécologie

Claire Atger

Docteur en sciences et chargée d'étude chez Pousse Conseil. Spécialiste des systèmes racinaires

Johanna Villenave Chasset

Docteur en entomologie et écologie du paysage chez Flor'insectes

François Hirissou

Ingénieur conseiller agronome (retraité) spécialiste de l'agriculture régénérative

Dominique Mansion

Auteur, dessinateur, illustrateur, sculpteur, spécialiste de l'arbre paysan aux multiples usages

Evelyne Leterme

Consultante et formatrice en arboriculture agroécologique. Ancienne directrice du Conservatoire Végétal d'Aquitaine.

Ernst Zürcher

Ingénieur forestier, auteur, professeur et chercheur en sciences du bois





CALENDRIER ET PROGRAMME DÉTAILLÉ

Toutes les classes virtuelles (CV) ont lieu le mercredi soir de 18h à 20h.

Les parcours e-learning (**EL**) sont accessibles à la date renseignée et disponible à vie par la suite. Ils durent entre 1h et 3h selon les parcours et sont composés de vidéos tournées avec les intervenants des classes virtuelles ou réalisées en interne par Ver de terre Production.

Les informations dans le calendrier ci-dessous sont **prévisionnelles** et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des formateurs et des imprévus inhérents à ce type de formation.

FORMATION Passage à l'arbre 2023 - 2024

Durée totale de 87 heures, dont

- 4 parcours e-learning d'une durée totale de 20h00
- 30 classes virtuelles d'une durée totale de 60h00
- Examens: 7h00

PARTIE 1	INTRODUCTION		
Classe virtuelle	27/09/23	Ouverture de la formation	AP32 et VDT Production
PARTIE 2	DIVERSITÉ DES FORMES ET DES PRATIQUES AF		
E-Learning	04/10/23	Agroécologie : initiation	
Classe virtuelle	11/10/23	Définitions de l'agroforesterie et de ses composantes	B.Sirven
Classe virtuelle	18/10/23	Aperçu des paysages et de « systèmes » agroforestiers dans le monde	E.Torquebiau
Classe virtuelle	25/10/23	Les spécificités de l'agroforesterie méditerranéenne	Geneviève Michon





PARTIE 3	NOTION D 'AGROSYSTÈME ET FONDEMENTS AGRONOMIQUE		
E-Learning	01/11/23	Agroécologie : perfectionnement	
Classe virtuelle	08/11/23	Le vivant grandeur paysage	Bruno Sirven
Classe virtuelle	15/11/23	Agrosystème et agroforesterie	Bruno Sirven
PARTIE 4	LE VÍ	ÉGÉTAL EN GÉNÉRAL ET LE LIGNEUX E	N PARTICULIER
E-Learning	22/11/23	Introduction à l'agroforesterie	
Classe virtuelle	29/11/23	Vivre ensemble : les intéractions avec et autour des arbres	Hervé Covès
Classe virtuelle	6/12/23	Biologie et physiologie des plantes pérennes et espèces de pays	Claire Atger
Classe virtuelle	13/12/23	L'arbre dans les multiples cycles du vivant	Hervé Covès
Classe virtuelle	20/12/23	Arbres et biodiversité fonctionnelle (auxiliaires, pollinisateurs)	Johanna Villenave Chasset
Classe Virtuelle	27/12/23	Arbres du présent et arbres d'avenir	Yves Darricau
Classe Virtuelle	10/01/24	L'Arbre et l'eau avec focus sur la ripisylve	Ludovic Germa et Bruno Sirven
PARTIE 5		LES CULTURES DE L'ARBRE	
Classe virtuelle	17/01/24	L'arbre cultivé : diversité des visages et des utilisations, l'exemple des trognes	Dominique Mansion
Classe virtuelle	24/01/24	L'arbre fruitier : agroforesterie fruitière et arboriculture	Evelyne Leterme
Classe virtuelle	31/01/24	L'arbre « champêtre » aux multiples usages	(Sylvie Monier) Stéphane Hekimian
Classe virtuelle	07/02/24	L'arbre forestier : foresterie et sylviculture	Ernst Zurcher
PARTIE 6	GRANDS F	PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET BOITI	E A OUTILS
E-Learning	14/02/24	Diagnostiquer la santé des sols : la boîte à outil	





Classe virtuelle	21/02/24	Les formations agroforestières, particularités et réglementation	Christophe Sotteau	
			Stéphane Hekimian	
Classe virtuelle	28/02/24	Valorisation technico économique des produits de l'Arbre	ou Philippe Brion	
Classe virtuelle	06/03/24	Agroforesterie : des acteurs, des organisations, des institutions	Christophe Sotteau	
PARTIE 7		LE PROJET AGROFORESTIER		
EXAMEN N°1				
Classe virtuelle	13/03/24	Accompagner au montage de projet agroforestier : le métier et la posture	Lily Castay	
Classe virtuelle	20/03/24	Ingénierie et conception pour les aménagements neufs	Arbres et paysages Tarnais/ David Campo	
Classe virtuelle	27/03/24	Ingénierie et conception pour l'existant	Sophie Hugonnenc	
Classe vii tuelle	27703724	CAIStuit		
PARTIE 8	27703724	PRINCIPES PAR TYPE DE PRODUC	CTION	
	03/04/24		CTION Christian Dupraz et Pierre Pujos	
PARTIE 8		PRINCIPES PAR TYPE DE PRODUC	Christian Dupraz et	
PARTIE 8 Classe virtuelle	03/04/24	PRINCIPES PAR TYPE DE PRODUC L'agroforesterie en grandes cultures	Christian Dupraz et Pierre Pujos Florian Carlet et	
Classe virtuelle Classe virtuelle	03/04/24 10/04/24	PRINCIPES PAR TYPE DE PRODUC L'agroforesterie en grandes cultures L'agroforesterie en maraîchage	Christian Dupraz et Pierre Pujos Florian Carlet et André Trives	
Classe virtuelle Classe virtuelle Classe virtuelle	03/04/24 10/04/24 17/04/24	PRINCIPES PAR TYPE DE PRODUC L'agroforesterie en grandes cultures L'agroforesterie en maraîchage L'agroforesterie en viticulture	Christian Dupraz et Pierre Pujos Florian Carlet et André Trives Alain Canet / JF Agut Charles Bushmann et	
Classe virtuelle Classe virtuelle Classe virtuelle Classe virtuelle Classe virtuelle	03/04/24 10/04/24 17/04/24 24/04/24	L'agroforesterie en grandes cultures L'agroforesterie en maraîchage L'agroforesterie en viticulture L'agroforesterie en arboriculture Des animaux et des arbres: l'indispensable dimension	Christian Dupraz et Pierre Pujos Florian Carlet et André Trives Alain Canet / JF Agut Charles Bushmann et Tangi de Pays'arbres	





EXAMEN N°2			
PARTIE 9	CLÔTURE		
Classe virtuelle	22/05/24	Séance de clôture et bilan de formation	AP32 et VDT Production





TARIFS ET FINANCEMENT

Quel que soit le mode de financement, **25€ TTC de frais de dossier** sont à régler à l'inscription.

Agriculteur cotisant à la MSA

Le coût total d'inscription à cette formation s'élève à 2 100 € TTC.

Ce montant est intégralement financé dans le cadre du fonds de formation agricole VIVEA 2023 et 2024, sous réserve de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants) et de la complétion des justificatifs de formation : émargement, fiche individuelle, exercices en ligne.

Porteur de projet agricole en parcours d'installation (PPP)

Le coût total d'inscription à cette formation s'élève à 2 100 € TTC.

Ce montant est intégralement financé dans le cadre du fonds de formation agricole VIVEA de 2023 et 2024, sous réserve de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants) et de la complétion des justificatifs de formation : émargement, fiche individuelle, exercices en ligne.

<u>Pour les personnes en parcours à l'installation</u>, vous trouverez ci-dessous les justificatifs à nous adresser afin de bénéficier d'une prise en charge par le fonds Vivéa :

- L'original de votre attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA pour les créateurs ou repreneurs d'exploitation agricole délivré par votre CEPPP signé et tamponné du cachet de votre CEPPP
- L'original de votre formulaire « Engagement du créateur ou repreneur d'exploitation agricole » signé par vos soins
- La copie de votre PPP signée des 2 conseillers et vous-même
- La copie d'écran de votre CPF (votre nom doit apparaître)

Financement avec vos droits CPF

Le coût d'inscription à cette formation s'élève à 2 100 € TTC.

Cette formation vous délivre une certification professionnelle reconnue par l'État, vous pouvez donc utiliser vos droits à la formation disponibles sur votre compte personnel de formation (CPF) pour financer cette formation. Le CPF est utilisable tout au long de





votre vie active (y compris en période de chômage) pour suivre une formation qualifiante ou certifiante. Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (Dif). Si vous n'avez pas les crédits CPF suffisants, il est possible de mobiliser Pôle Emploi ou votre employeur pour compléter le paiement.

Salariés agricoles et non agricoles

Le coût d'inscription à cette formation s'élève à 2 100 € TTC.

Les frais d'inscription ainsi que les salaires pendant les temps de formation peuvent être pris en charge en tout ou partie par le fonds de formation de votre structure (OCAPIAT pour le secteur agricole). Il vous revient de faire la demande de prise en charge soit 2 semaines avant le début de la formation auprès de leurs services, soit nous vous facturons directement le montant de la formation, à charge pour vous d'en demander le remboursement.

Financement autonome

Pour les participants qui ne peuvent bénéficier d'aucune prise en charge et qui souhaitent auto-financer leur participation à la formation, le coût d'inscription à cette formation s'élève à 1 300 € TTC.

Un acompte de 275 € TTC est demandé à l'inscription, il comprend les frais de dossier. Le solde est à régler avant le début de la formation.

Un paiement mensualisé est possible, contactez-nous à ce sujet.